

Communiqué de presse

Visite du chantier de déconstruction du four n°2 de la verrerie de Masnières : L'EPF sur tous les terrains, au service du développement des territoires

Ce mardi 28 mai 2019, l'EPF Nord – Pas de Calais a organisé une présentation et une visite du chantier de déconstruction d'un ancien four de la verrerie de Masnières. La rencontre, animée par Salvatore Castiglione, président du conseil d'administration de l'EPF Nord – Pas de Calais, vice-président de la Région Hauts-de-France, et par Loranne Bailly, directrice générale de l'EPF Nord – Pas de Calais, s'est effectuée en présence des élus du territoire et du PDG de l'entreprise Stoelzle voisine du site, Etienne Gruyez.

Une opération représentative du savoir-faire de l'EPF Nord – Pas de Calais

L'EPF a commencé en avril 2019 des travaux de **désamiantage, démolition** et **nivellement** du four n°2 de la verrerie de Masnières, en partenariat avec la Communauté d'agglomération de Cambrai et la ville de Masnières. La remise en état du site d'une superficie de près **de 6 000 m²**, actuellement propriété de l'EPF, et sa revente ultérieure à la Communauté d'agglomération de Cambrai, va permettre le développement de nouveaux projets bénéfiques pour l'économie et l'emploi sur le territoire.

Le chantier, d'une durée de **10 mois environ**, est réalisé sous maîtrise d'ouvrage de l'EPF, pour un **coût de 1 800 000 € HT (soit un coût d'opération total de 2,5 M€ TTC) intégralement financé** par l'établissement.

La visite de ce chantier techniquement complexe a permis d'appréhender les différentes étapes de l'opération et d'illustrer le savoir-faire de l'EPF en matière de recyclage foncier et de traitement de sites industriels dégradés, le tout sur un site en activité et dans des délais très contraints.



L'EPF mobilisé sur tous les terrains !

La visite fut également l'occasion de présenter un tout autre chantier, celui de la préparation du prochain programme pluriannuel d'intervention (PPI) de l'EPF, qui va définir la feuille de route de l'établissement pour les cinq prochaines années.

Soucieux de répondre de façon la plus adaptée à la diversité des besoins des territoires, l'établissement souhaite véritablement co-construire le prochain PPI 2020-2024 avec l'ensemble des acteurs qui font l'aménagement du territoire : Etat, collectivités, aménageurs, bailleurs, promoteurs, représentants du monde économique, et plus généralement tous les partenaires avec lesquels l'établissement travaille au quotidien au service des territoires.

La concertation, d'ores-et-déjà engagée, va se poursuivre jusqu'à la rentrée. Elle va permettre de définir le contenu du prochain PPI qui sera soumis à l'approbation du conseil d'administration de l'EPF à la fin de l'année 2019.

Contact Presse :

EPF Nord - Pas de Calais : Céline Hibon – 03 28 07 25 02 – c.hibon@epf-npdc.fr

A propos de l'EPF Nord - Pas de Calais

Créé en 1990 par l'Etat, l'Etablissement Public Foncier est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), qui accompagne les collectivités désireuses de maîtriser leur foncier et de recycler leurs espaces dégradés. Présent dès les prémices du plan d'aménagement de la collectivité, l'EPF acquiert, requalifie, gère puis cède à la collectivité ou à un aménageur un foncier exploitable pour mener à bien le projet.